

2017

sept. | oct.

SUR LE PONT

#55

Ville de Pont de Claix

journal d'information municipale

VILLE de Pont de Claix

ACTUALITÉS > UN ENVIRONNEMENT PLUS SAIN POUR LES PETITS | DES LIVRES À DOMICILE |
ZOOM SUR > LA CARTE D'ALÉAS DES RISQUES | RÉNOVATION DES ÎLES DE MARS-OLYMPIADES



DOSSIER

—• LA CULTURE AU QUOTIDIEN



CHRISTOPHE FERRARI
MAIRE DE PONT DE CLAIX
PRÉSIDENT DE GRENOBLE-ALPES
MÉTROPOLE

Vous le savez, la culture tient une place prépondérante dans nos politiques publiques en y étant au cœur, et le dossier de ce numéro de rentrée parle de la culture au quotidien. Nos projets culturels et les actions de médiation qui en découlent permettent de construire des relations avec les artistes, de soutenir, de diffuser et de rendre possible la rencontre avec les œuvres et la création.

La Ville de Pont de Claix est de longue date caractérisée par la présence des réalisations de nombreux artistes, notamment dans le domaine des arts plastiques. S'impliquer dans le soutien aux artistes et la présence d'œuvres dans l'espace public relève de décisions politiques fortes, ce dont témoignera aussi la prochaine Biennale internationale d'art non objectif où nous découvrirons de nombreux artistes d'horizons différents apportant une pluralité culturelle et une diversité des esthétiques.

Pont de Claix est une ville d'une grande mixité sociale où beaucoup d'entre nous n'ont pas un accès immédiat à la culture et aux arts. L'éducation artistique menée à l'école ou dans les temps périscolaires bénéficie aussi bien aux élèves des classes maternelles et élémentaires qu'aux collégiens.

C'est aussi pour eux que toute l'équipe municipale s'est mobilisée pour un projet qui nous tient à cœur depuis plusieurs années : le planétarium des Moulins de Villancourt qui s'ouvrira d'ici la fin du mandat à toute l'agglomération et au-delà.

Bonne rentrée à tous !



Distribuée avec ce numéro, la plaquette de la saison culturelle sept. 17 - jan. 18.

SOUTIEN AUX SALARIÉS D'ISOCHEM

Le Conseil municipal de Pont de Claix a affirmé son soutien aux salariés de l'entreprise Isochem en votant à l'unanimité un vœu lors de la séance du Conseil municipal du 30 juin, suite à l'annonce de la déclaration en cessation de paiement de la société et avant son placement en redressement judiciaire début juillet.

Isochem intervient dans le domaine de la chimie fine. Ses activités sont regroupées sur quatre sites en France, dont celui de Pont de Claix sur la plate-forme chimique, qui emploie 15 de ses 285 salariés. Le Conseil municipal a demandé que les ateliers et les salariés d'Isochem Pont de Claix intègrent Vencorex ou l'un des acteurs de la filière chimique de la plate-forme. Il a également lancé un appel au Préfet de l'Isère, demandant qu'il assure une médiation avec tous les acteurs impliqués. Le Conseil municipal souhaite que tout soit mis en œuvre pour que le maintien de l'emploi se fasse dans des conditions optimum en concertation étroite avec les représentants du personnels et les organisations syndicales.

Le premier adjoint au maire Sam Toscano était par ailleurs présent aux côtés de salariés le 28 juin dernier pour manifester devant l'entreprise en faveur du maintien de l'activité et pour l'avenir des salariés.

> Texte complet du vœu sur www.ville-pontdeclaix.fr

SUR LE PONT #55
journal d'information municipale

EN COUVERTURE
Éducation artistique dans les écoles

Directeur de publication
Christophe Ferrari
Rédaction, réalisation
Service communication
F. Albe, S. Bellenger, O. Latour, F. Maurice-Laforge
Crédits photos
Service communication, Didier Barbe
Impression 5800 exemplaires
Technic-Color 04 76 33 26 68
N° ISSN 1245-1371



3/₁₁

ACTUALITÉS
Un tour d'horizon de l'action publique

12/₁₃

ZOOM SUR
La nouvelle carte d'aléas des risques

14/₁₇

DOSSIER
La culture au quotidien

18/₁₉

ZOOM SUR
Rénovation des îles de Mars-Olympiades

20

VILLE VIE ASSO'
Des nouvelles des associations pontoises

21

AGENDA
Les rendez-vous festifs, institutionnels, culturels...

Aider à se loger, une préoccupation majeure

Souad Grand, 2^e adjointe au maire en charge du logement, fait le point sur les demandes annuellement traitées à Pont de Claix et sur les missions d'un service municipal pleinement investi pour aider au mieux les familles.

Comment s'organise le travail de la Ville en matière de logement social ?

« D'abord, nous nous inscrivons résolument dans le dispositif de la Métropole (Plan partenarial de la gestion de la demande de logement social) qui permet aux demandeurs de constituer un seul dossier valable auprès des 49 communes et des bailleurs. Dans ce contexte, notre propre service, situé au sein du Centre communal d'action sociale, est un guichet complet habilité à instruire les dossiers et à accompagner les familles via une assistance sociale lorsque cela est nécessaire. C'est un travail énorme qui, au-delà de l'accueil physique et téléphonique, représente un temps d'instruction très important. Pour permettre un meilleur traitement administratif des dossiers, nous avons pris la décision, à compter de

septembre, de fermer le service au public le jeudi après-midi. »

Vous avez fait le choix d'une grande proximité avec les habitants ?

« La loi a confié la compétence logement à Grenoble-Alpes métropole mais nous avons établi ensemble une convention qui stipule que la Ville reste réservataire de 45 % des logements sociaux de son territoire. Cela nous permet d'être au plus près des habitants et de porter un regard à long terme sur les besoins de chacun à travers l'évolution de la démographie et de l'ensemble des changements sociétaux (vieillesse de la population, foyers monoparentaux, autonomie des jeunes...). L'objectif premier de la Ville est de garantir l'équité et la justice sociale. »



Souad Grand
Adjointe au logement
et conseillère
métropolitaine

Pouvez-vous satisfaire tout le monde ?

« Hélas, non. Les demandes sont nombreuses : 1 300 dossiers en moyenne sont enregistrés chaque année à Pont de Claix qui, soulignons-le, fait partie des rares villes de l'agglomération à respecter le quota légal de logements sociaux. Cela montre l'attractivité croissante de notre ville. Le projet urbain imaginé dès 2008 va améliorer la situation avec un programme ambitieux de construction d'une centaine de logements publics et privés par an. Les prochains sont prévus aux 120 Toises puis dans le quartier des Minotiers. »

Contact >

Tél. : 04 76 29 80 20

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h (lundi à partir de 10h et
fermeture jeudi après-midi).

CCAS, av. Antoine Girard.



Après la destruction en avril des anciens bâtiments, la reconstruction de l'école maternelle Villancourt a débuté dans le respect du calendrier fixé. Ce futur équipement scolaire méritait bien une symbolique cérémonie de pose de la 1^{re} pierre. Une occasion qui rassemblait parents, enseignants et enfants dont certains ont, avec un plaisir non dissimulé, prêté main forte au maire et aux élus présents. Corinne Grillet, adjointe en charge de l'éducation populaire a exprimé sa satisfaction et rappelé que la construction d'une école est toujours un grand moment pour une ville.

5/07

TEMPS FORT



En juillet, la Ville proposait deux séances de cinéma en plein air pour égayer l'été, à la fraîche : le film *La Vache* a été projeté le 5 juillet place Salvador Allende. *Robinson Crusoé* a été visionné le 18 juillet dans le parc des Îles de Mars-Olympiades, suite à des animations et un repas partagé. L'été se prolonge cette rentrée avec une dernière séance le 16 septembre au parc Jean de La Fontaine, avec la projection de *Comme des bêtes*. Un petit film en images numériques était programmé en amorce des séances, présentant le centre-ville tel qu'il sera une fois les travaux de rénovation terminés.



Apprendre le français

Les centres sociaux proposent des cours de français ouverts à toutes personnes ne maîtrisant pas la langue. Des ateliers socio-linguistiques sont animés par un professeur de français. Les apprenants sont répartis par groupes de niveaux. Les cours reprennent en septembre, le lundi et le jeudi au centre social Jean Moulin et le vendredi au centre social Joliot-Curie.

Tarif : 10 € à l'année, sur inscription auprès du centre social Jean Moulin, tél. 04 76 29 86 60.

21/09 : Journée mondiale Alzheimer

En France en 2017 la maladie d'Alzheimer affecte 900 000 personnes. 600 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque jour. Il n'existe aucun traitement curatif. France Alzheimer et maladies apparentées accompagne depuis 32 ans les familles et les personnes malades. 96 associations départementales accueillent, écoutent et accompagnent malades et aidants. www.francealzheimer.org

Suivez l'actualité du RAM

Le Relais assistantes maternelles accueille et informe les parents qui souhaitent faire garder leur enfant par une assistante maternelle indépendante. Cet équipement municipal propose aux parents qui le souhaitent de leur faire suivre les infos du RAM : temps festifs, publications périodiques... Pour être informé, vous pouvez donner votre adresse mail au RAM.

> Relais assistantes maternelles, rue Mozart, 04 76 29 80 16

Un garage solidaire

Sur le même principe que ce qui existe déjà avec les vélos, un garage solidaire a ouvert sur la commune. Il permet aux conducteurs de réparer eux-mêmes leur véhicule, afin de réduire leur facture jusqu'à 50%. Un conseiller reste disponible pendant l'opération.

> Self service auto, 16 rue Aristide Bergès, ZI des Îles. 04 76 56 57 14. Ouvert du lundi au samedi de 9h à 20h, le dimanche de 14h à 20h (et le dimanche matin uniquement sur rdv).

Accompagner l'éducation des enfants

C'est la rentrée, et pour accompagner le retour des enfants à l'école, le nouveau Projet éducatif de territoire (PEDT) entre en vigueur jusqu'en 2020. Il est le fruit d'une année d'évaluation et de construction collaborative.

L'intérêt de l'enfant, le respect de ses rythmes et l'organisation de sa journée entre les temps scolaire, péri et extra-scolaire ont été au cœur des préoccupations pour établir ce nouveau Projet éducatif de territoire (PEDT). Le document pose les orientations éducatives, les objectifs à atteindre et les pistes d'actions pour y parvenir. Trois grands axes ont été déterminés : proposer des actions éducatives au plus près des besoins des enfants, favoriser la communication et le travail collectif dans l'intérêt de l'enfant, et encourager l'accès à la culture, l'ouverture au monde et la citoyenneté.

Le PEDT est destiné à évoluer dans sa mise en œuvre. Certaines actions existent déjà, comme les projets pédagogiques menés autour des spectacles de la saison culturelle,



d'autres seront à construire, à l'image de ce projet de lancer une campagne de bénévolat pour développer l'aide aux devoirs.

Une démarche partenariale

La Ville a souhaité associer à la réflexion tous ceux qui interviennent auprès des enfants, dont des parents d'élèves délégués des différentes

Les temps d'animations périscolaires Eureka font pleinement partie du nouveau projet.

écoles. Parmi ces derniers, Sanaa Essid, Lydie Soler et Nathalie Bousboa représentaient les parents des écoles Jules Verne, Pierre Fugain et Îles de Mars. Elles ont participé depuis un an aux différentes réunions pour d'abord évaluer le PEDT 2014-2017, puis construire avec les autres partenaires éducatifs le projet pour les trois années à venir.

« Le PEDT est un guide » résument-elles. « C'est une aide pour se repérer par rapport aux différents acteurs éducatifs de la Ville et de l'éducation nationale. Tous les parents ont intérêt à en prendre connaissance car il montre ce qui est fait sur la commune dans l'intérêt de nos enfants. »

> Document consultable sur www.ville-pontdeclaix.fr ou à l'Espace Famille.



07 / 07

TEMPS FORT

Les animateurs de l'Escale et du Point information jeunesse ont préparé tout un programme d'activités pour que les jeunes Pontois passent un été dynamique. Pour lancer la belle saison, un tournoi de football a réuni cinq équipes sur le stade Maisonnat. Soirée sportive et conviviale, ce *Ballon d'or* a récompensé la meilleure équipe et le meilleur joueur. À Pont de Claix ou en dehors grâce aux séjours et sorties proposées à la journée, les jeunes ont pu pratiquer tout l'été des activités sportives, culturelles et de loisirs.

24

jobs citoyens ont été proposés cet été par la Ville, qui embauche une cinquantaine de jeunes par an. Le dispositif créé depuis quelques années

et mis en œuvre par le Point information jeunesse (Pij) donne l'occasion aux Pontois âgés de 16 à 18 ans de découvrir pendant une semaine le monde du travail au sein des services publics municipaux de proximité (restauration, soutien à domicile, entretien, etc.). Pour beaucoup, cela correspond à une première expérience au cours de laquelle chacun met en pratique les notions de ponctualité, de rigueur et de solidarité collective. Le salaire est basé sur une durée de travail totale de 30 heures.

Une session de jobs citoyens est proposée à chaque période de vacances scolaires. Pour être retenus, les jeunes doivent adresser un CV et une lettre de motivation au Pij et participer à un jury auprès duquel ils devront expliquer ce qui les pousse à candidater.

RENSEIGNEMENTS > PIJ, 04 76 29 80 54

À la découverte du service public



« J'ai découvert le dispositif des jobs citoyens par l'intermédiaire d'une amie qui s'est aussi portée candidate cet été. J'ai intégré le service municipal d'aide à domicile chargé notamment du portage des repas directement chez les gens. C'est un vrai plaisir pour moi de pouvoir aider les personnes âgées qui m'accueillent avec le sourire. On dirait qu'elles sont heureuses de rencontrer les jeunes. Certaines d'entre elles n'ont que ce seul moment d'échange dans la journée. Ce contact humain est vraiment fort, j'ai connu ça avec ma grand-mère avec qui j'ai passé beaucoup de temps.

Cette expérience m'a ouvert les yeux sur les missions de la Ville, je ne savais pas que la mairie organisait des portages de repas.

Je compte utiliser mon salaire pour m'inscrire auprès du Pij à la préparation du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur. J'ai fréquenté l'Escale longtemps et j'aimerais maintenant passer de l'autre côté et encadrer les enfants. Là encore, c'est une manière de s'occuper des autres. »

Elvira Salikhova

Lycéenne de 17 ans, habitante des Olympiades

10/07

TEMPS FORT



Élus et habitants étaient réunis au square de l'Ancien lavoir rénové pour une inauguration placée sous le signe de la convivialité. Le maire, Christophe Ferrari, accompagné de plusieurs élus, dont l'adjoint Maxime Ninfosi et la conseillère municipale Louisa Laïb, a prononcé quelques mots, devant les habitants du quartier venus nombreux découvrir la nouvelle aire de jeux. Une tyrolienne, des jeux en bois accessibles aux tout-petits, un terrain de basket, mais aussi, et c'est ce qui fait l'originalité du parc, un espace de jardinage collectif. Le square a fait peau neuve ; il est maintenant fin prêt à accueillir les Pontois.





18/07

TEMPS FORT

En complément de l'offre d'activités des centres de loisirs confiée par la Ville à Alfa 3A et des animations de l'Escale, la période estivale a été propice à des initiatives variées pour offrir aux Pontois de tous âges des temps de loisirs au cœur des quartiers. Ce fut le cas notamment avec la ludothèque des centres sociaux qui s'est à plusieurs reprises installée en extérieur pour partager des moments de jeux. L'occasion pour les jeunes de participer en famille à des temps conviviaux à proximité de chez eux et pour les adultes de découvrir ou redécouvrir des jeux innovants ou traditionnels.

LECTURE PUBLIQUE

Des livres à votre porte

La bibliothèque municipale propose depuis cet été le portage de livres. Ou comment rendre accessible le fonds conséquent aux Pontois empêchés de se déplacer.

Ce nouveau service s'adresse aux personnes âgées qui ne sont plus autonomes physiquement, mais pas seulement : sont concernés tous les usagers empêchés, temporairement ou définitivement, de venir à la bibliothèque. Il peut s'agir des personnes handicapées, des femmes enceintes, des « jambes cassées-plâtrées »... Les personnes intéressées sont invitées à appeler la bibliothèque pour faire part de leurs goûts, leurs habitudes et leurs attentes. Les personnels municipaux viennent ensuite à leur domicile avec des propositions de documents empruntables (livres et livres audios). Les bénéficiaires du service seront titulaires de la carte de la bibliothèque et pourront emprunter le même nombre de documents,

pour la même durée de prêt qu'un adhérent classique. L'adhésion reste gratuite pour les Pontois. Cette démarche vise à rendre accessible au plus grand nombre la lecture et la culture au sens large.

> RENSEIGNEMENTS : 04 76 29 80 95



SOLIDARITÉ

UN TARIF SOCIAL DE L'EAU

Grenoble-Alpes métropole vient de mettre en place un nouveau dispositif destiné à aider les foyers les moins favorisés à maîtriser leur consommation d'eau et à bénéficier d'une aide moyenne annuelle de 58 euros au maximum pour régler leur facture. Le montant sera accordé en fonction des revenus, du nombre de personnes habitant le foyer et du prix de l'eau appliqué par chaque commune. Aucune démarche particulière n'est à entreprendre, la Caisse d'allocations familiales (CAF) sera chargée de calculer l'aide et de la verser directement aux bénéficiaires. Au global, la mesure pourrait concerner plus de 10 000 ménages à l'échelle des 49 communes que compte le territoire métropolitain.



www.lametro.fr

10/08

TEMPS FORT

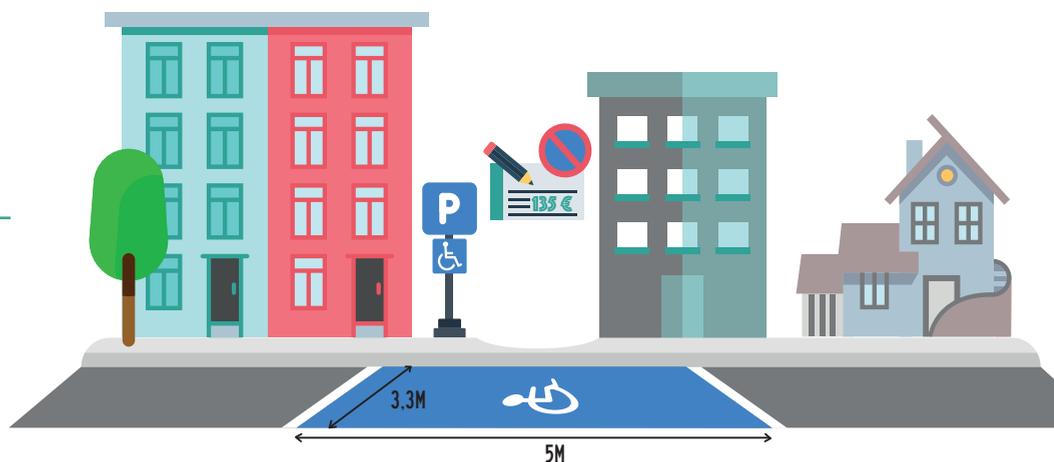


Les enfants des trois structures d'Alfa3A (Maison de l'enfance, centre de loisirs Jean Moulin et centre aéré) étaient réunis au centre aéré pour une journée inter-centres.

Si les maternels ont pu partir en balade et se promener à dos d'âne, les élémentaires se sont affrontés lors d'une chasse aux trésors sur le thème de la piraterie. Plusieurs de ces temps de rencontres sont organisés pendant l'été. Les plus grands auront même participé à une « passerelle » avec leurs aînés qui fréquentent l'Escale, lors d'une sortie à Aix-les-Bains.



INFOGRAPHIE

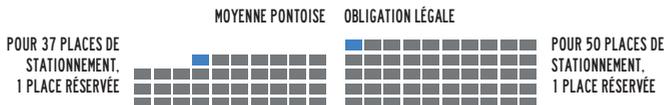


Handicap et stationnement

Sur le territoire communal, 72 places de stationnement sont réservées aux personnes en situation de handicap. Cela représente une place pour 37 stationnements, soit bien plus que l'obligation légale qui est d'une pour 50. Peintes en bleu et assorties d'un panneau, ces places font partie de

l'espace public et sont positionnées au plus près des cheminements accessibles. Elles ne sont pas destinées à une personne en particulier, mais à tous les titulaires de la carte de stationnement délivrée par l'État. Cette dernière autorise à se garer sur n'importe quelle place, réservée ou non, payante ou non. L'arrêt

et le stationnement sont interdits aux non-possesseurs de la carte, sous peine d'une amende de 135 €. Les places sont plus grandes que la moyenne des stationnements afin de sécuriser les abords du véhicule et de permettre à une personne en fauteuil de manœuvrer pour monter et descendre.



Un environnement plus sain pour les petits

Les bébés et les jeunes enfants accueillis dans les structures collectives de la commune bénéficient d'une alimentation saine et équilibrée. Les équipes ont également engagé un travail sur la qualité de l'air intérieur.

Depuis plusieurs années déjà, l'alimentation des enfants est une préoccupation majeure pour la qualité d'accueil des tout-petits. « La plupart des aliments que nous cuisinons pour les enfants sont biologiques afin d'éviter les pesticides : les légumes, les œufs, le pain, les laitages, l'huile et la farine... », explique Annick Vachet, infirmière référente santé pour la petite enfance. « Les menus sont conçus en lien avec la diététicienne de la Ville. Ils sont équilibrés, sans sucre ajouté, et varient le plus possible les aliments et leur présentation. Nous proposons toutes sortes de légumes de saison en crudité ou cuits, des céréales, de la viande et du poisson, mais aussi des vrais fromages : du camembert, du bleu, de la tomme... L'éducation au goût se fait dès le plus jeune âge, il est donc capital d'offrir une grande diversité ». Les équipes de la petite enfance ont organisé cette année un cycle de rencontres avec les parents sur le thème de l'alimentation (voir ci-dessous).

Améliorer la qualité de l'air intérieur
« Notre travail autour d'une alimentation saine nous a également

conduits à remplacer progressivement la vaisselle en plastique par du verre et de la porcelaine. Par extension, nous nous sommes intéressés à la qualité de l'air dans nos équipements », commente l'infirmière. Les études montrent que l'air intérieur est deux à cinq fois plus pollué



que l'air extérieur. Or les jeunes enfants passent au moins 90 % de leur temps dans des bâtiments. L'Instance régionale d'éducation et de promotion santé (IREPS) Auvergne-Rhône-Alpes a épaulé les équipes via un projet financé par l'Agence régionale de santé (ARS). Le but était de travailler

Avec les plus petits, l'apprentissage des goûts se fait au quotidien.

sur la qualité de l'air intérieur des structures en identifiant les principales sources de pollution et en proposant des alternatives. D'ores et déjà, une double démarche de sensibilisation des professionnels et des parents a commencé dans les trois structures d'accueil collectif de la Ville. « En interne, nous sommes attentifs à acheter des jeux conçus avec des matériaux les plus inertes possible et les processus de nettoyage des locaux seront revus ».

Sensibiliser les parents

Des animations avec les parents ont eu lieu en juin et sont prévues en octobre dans les deux multi-accueils et à la crèche. « Nous avons fabriqué des produits d'hygiène pour les petits, avec uniquement de l'huile d'olive de bonne qualité et de l'eau de chaux. L'idée était de montrer aux parents que l'on peut très facilement faire moins cher et bien meilleur pour la santé. Nous avons également appris à décrypter les étiquettes des produits d'entretien et donné des conseils pour améliorer la qualité de l'air intérieur de la maison », conclut Annick Vachet.



FAIRE SOI MÊME : MEILLEUR POUR LES PAPILLES ET POUR LA SANTÉ !

39 parents ont participé ce printemps à des ateliers sur l'alimentation animés par le médecin petite enfance. Parmi les thématiques abordées : manger bio sans se ruiner, savoir lire les étiquettes, la formation du goût chez les enfants, mais aussi des informations nutritionnelles sur le sucre, les graisses, etc. Réunis par petits groupes sur des cycles de trois séances, les parents ont pu échanger avec les professionnels de la petite enfance et les conseillères en économie sociale et familiale des centres sociaux. Ils ont découvert des idées de recettes et participé à un atelier cuisine. L'occasion de mettre en pratique les conseils et de confectionner ensemble des plats originaux, peu chers et bons pour la santé, comme des galettes de céréales aux légumes ou un taboulé de choux fleurs.

Sensibiliser au dépistage du cancer du sein

Le projet Vénus, initié en 2016, est reconduit cette année à Pont de Claix. Les participantes sont invitées à créer des œuvres à partir de photos. Objectif : sensibiliser au dépistage du cancer du sein.

La première édition avait mobilisé 11 femmes à Pont de Claix. Toutes s'étaient saisies avec enthousiasme de leur mission : personnaliser, par la peinture ou tout autre procédé graphique, des photos de femmes buste nu. Quelque 80 clichés composaient une galerie de portraits intimes et sensibles. Certaines de ces photos avaient été customisées par des habitants volontaires, répartis sur trois ateliers à Grenoble, Voiron et Pont de Claix. Les autres photos avaient été retravaillées par des artistes et vendues aux enchères au bénéfice de l'association Espoir Isère contre le cancer.

La démarche, initiée par le centre d'art associatif grenoblois Space Junk, a pour but de concilier l'expression artistique et l'information sur cette maladie.

« Plutôt qu'aborder frontalement le cancer, on l'évoque par la toile, un médium sensible, non normatif et subjectif », explique Sophie Cizaire, coordinatrice du projet. « Chaque femme s'en saisit avec sa culture, ses peurs et ses représentations ». Après une première rencontre, les participantes passent à la création. La dernière étape est la sensibilisation proprement dite. Les participantes échangent et partagent leur expérience et leur ressenti sur la toile. Un médecin de l'Office départemental de lutte contre le cancer explique la nécessité du dépistage : « 12 000 femmes meurent chaque année en France du cancer du sein. C'est d'autant plus terrible que c'est évitable : dans 9 cas sur 10, si le cancer est dépisté tôt, il est guéri ».



Yvette Guillodo, Pontoise de 76 ans, a customisé une photo de Patricia (modèle).

Les œuvres créées cette année seront complétées par les photos customisées par 10 artistes. Elles seront exposées successivement dans trois lieux de la commune jusqu'en novembre : le centre social Jean Moulin (vernissage le 19 septembre), le Centre de planification et le Service local de solidarité.

RENSEIGNEMENTS > 04 76 29 86 84

22/08

TEMPS FORT



Pont de Claix s'est remémoré la Libération, et plus particulièrement celle de la ville intervenue il y a 73 ans, augurant la fin du deuxième conflit mondial. Le premier adjoint Sam Toscano, entouré d'élus, de représentants d'associations d'anciens combattants de la région et d'habitants, a rendu hommage à ceux qui se sont battus à cette époque pour libérer la commune. Des membres des familles de ces combattants étaient venus spécialement assister à l'émouvante cérémonie qui s'est déroulée au parc Borel, devant la stèle commémorative puis devant le monument aux morts.





RÉNOVATION DU CENTRE-VILLE

S'INFORMER ET VOIR



Après la construction de deux nouveaux parkings rue Bizet (50 places de stationnement gratuit) qui facilitent l'accès aux commerces, les travaux se sont poursuivis cet été à l'arrière du bâtiment de la mairie et au niveau de la rue Benoît-Jay. Cette dernière est désormais et de manière définitive en sens unique jusqu'à l'intersection de la rue du Dauphiné qui permet l'accès à l'école Jules Verne et à Pôle emploi. À partir de septembre, c'est la partie ouest de la place du 8 mai 1945 qui sera en travaux et provisoirement fermée à la circulation.

Le site internet de la Ville permet aux Pontois de s'informer de l'avancée du chantier et de visionner une vidéo virtuelle qui donne à découvrir le centre-ville tel qu'il sera à l'issue des travaux prévue fin 2019. Une application en images 3D « Pont de Claix se transforme » est aussi disponible gratuitement sur Play Store et App Store. www.ville-pontdeclaix.fr/grands-projets

Les écoles se modernisent

Entamé en mai dernier, le chantier de reconstruction de l'école maternelle Villancourt se poursuit dans le respect du calendrier fixé. La grue installée au cœur du périmètre de sécurité a commencé ses rotations sans qu'elle ne puisse survoler les bâtiments qui accueillent les enfants et les enseignants.



Cet automne, le chantier de rénovation du groupe scolaire Jean Moulin devrait débuter par la restructuration des réfectoires. La remise à neuf de la cour de l'école maternelle du Coteau sera finalisée.

Plus d'espace et de confort pour les bébés

Les services techniques de la Ville ont mis à profit la fermeture estivale du multi-accueil Jean Moulin pour préparer l'extension de 20 m² du coin bébés prévue pour améliorer l'organisation des temps de repas. Le chantier se poursuivra à l'automne sans gêne directe pour le personnel et les enfants.

Aménagements de proximité

Grâce au Dispositif de proximité de la Ville qui permet aux Pontois de signaler un problème sur les espaces publics, deux interventions viennent de s'achever afin d'améliorer l'existant : l'aménagement d'un point de collecte des ordures ménagères rue Parmentier et l'amélioration de l'accès aux jeux situés avenue des Îles de Mars, en face de la Maison de l'habitant.

Contact > 04 76 29 86 29

Mieux vivre à Gringalet

En juin, le maire a rencontré des représentants de la copropriété Gringalet concernant les problématiques de circulation dans le secteur Robespierre-Lavoisier. Il a été convenu d'organiser un Atelier Public Urbain qui aura lieu le mardi 12 septembre à 18h au centre social Jean Moulin. Objectifs : faire le point sur les questions de circulation suite à l'enquête et au décompte des passages effectués en juin, proposer des solutions pour réduire la circulation et sécuriser la zone et imaginer l'aménagement du point de collecte au croisement de l'allée de la Nuit du 4 août et de l'allée Robespierre.

Renseignements > Maison de l'habitant, tél. 04 76 29 86 29

GRAND GALET

SECTEUR MANDELA : L'HEURE DU CHOIX

Dès la mi-septembre, les riverains de la place Nelson Mandela vont recevoir dans leur boîte aux lettres un document sur le projet de rénovation des espaces publics (cheminements, espaces verts, jeux, etc.). L'occasion, pour mieux choisir entre deux versions d'aménagement, de se rappeler les demandes des habitants, les résultats de l'enquête sur le stationnement, les points qui font consensus et ceux encore en débat. Au terme de la concertation, le projet retenu entrera en phase de réalisation en 2018.

Renseignements > Maison de l'habitant, tél. 04 76 29 86 29

120 TOISES



LA CONSTRUCTION DES LOGEMENTS DÉMARRE

Le premier lot de la vaste opération immobilière des 120 Toises va bientôt sortir de terre. Les trois bâtiments prévus comprendront au total 39 logements dont 28 sociaux (Actis) et 11 en accession sociale à la propriété (Isalis). Pour cette tranche, la durée globale prévisionnelle des travaux s'inscrit sur une période de 18 mois. Les terrassements ont débuté en juillet, le gros œuvre est prévu mi-septembre pour une durée d'environ sept mois et les aménagements intérieurs commenceront à la mi-janvier 2018. Enfin, le chantier de structuration des espaces verts interviendra en octobre 2018. Cette dernière phase devrait durer trois mois. Pont de Claix voit ainsi se concrétiser un projet de 144 logements au total préparé depuis plusieurs années sur une réserve foncière communale de près de 2 hectares. C'est une étape importante dans l'objectif général de transformation de la ville. Pour marquer l'événement, une pose de la première pierre est prévue à l'automne.



Pont de Claix peut (enfin) regarder l'avenir autrement

L'État vient de rendre publique la nouvelle carte de zonage des risques liés à l'activité de la plate-forme chimique. Depuis le début de l'année, les nouvelles conditions de production sur le site industriel diminuent considérablement la superficie des zones potentiellement menacées. Une excellente nouvelle pour la sécurité de tous et le développement de la Ville.



Le 3 juillet, Lionel Beffre, préfet de l'Isère, Christophe Ferrari, maire de Pont de Claix, président de Grenoble-Alpes métropole et les industriels de la plate-forme chimique présentaient le nouveau Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) aux Pontois lors d'une réunion publique au Foyer municipal.

Repères >

L'État, représenté par le préfet, doit communiquer à l'automne prochain la date d'une nouvelle réunion d'information à la population ainsi que la période d'organisation de l'enquête publique au terme de laquelle le Plan de prévention des risques technologiques pourra être définitivement adopté. Ces différents temps permettront à tous les Pontois de découvrir et de connaître plus en détail les incidences propres à chaque zone.

Après six années d'instruction rigoureuse, la Ville de Pont de Claix est désormais soumise à un nouveau Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) dont la réglementation est bien moins contraignante qu'auparavant. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : les distances d'effets sont passées de 3 500 mètres à 960 mètres du point d'accident potentiel. Les conséquences sont considérables pour la commune qui aborde une nouvelle ère en matière d'aménagement et d'accueil de population. Il est passé le temps (2008) où l'on craignait fortement que le territoire subisse un gel définitif des constructions, voire qu'il soit soumis à des ex-

propriations administratives. Les choses ont pu changer grâce aux nouvelles installations de production de la société Vencorex qui, en bénéficiant des dernières techniques de sécurisation financées par des investissements publics et privés conséquents, réduisent les risques à la source. Néanmoins, si le nouveau PPRT « libère » la Ville, il n'en demeure pas moins que certaines zones (voir carte ci-contre) devront se conformer à une réglementation de prévention qui prévoit notamment des normes d'habitat strictes. D'ici l'hiver prochain, des spécifications précises seront exposées à la population par les services de l'État (voir Repères ci-contre).



L'activité industrielle de la chimie fait pleinement partie de l'histoire de Pont de Claix. La cohabitation entre la ville et la plate-forme est essentielle. L'une et l'autre doivent pouvoir se développer dans le respect de règles de sécurité optimale. La plate-forme occupe près d'un quart du territoire et accueille plus de 600 emplois directs.

EN SAVOIR PLUS > SERVICE URBANISME DE LA VILLE : 04 76 29 80 55



Nouvelle carte de zonage

TOUS RISQUES CONFONDUS : TOXIQUE ET THERMIQUE

Carte fournie par les services de l'État

Ce document de représentation des aléas des risques élaboré par l'État a une incidence sur le développement urbain de la commune, l'usage des espaces et des équipements publics, les propriétés privées et les déplacements. La Ville et les habitants devront s'y adapter et se conformer aux décisions.

Principales constatations

La carte montre que les zones de risques fort à très fort (R+r) ne débordent pas ou peu de l'enceinte de la plate-forme et que le nord et le sud de la commune ne sont plus du tout impactés. Cela va permettre, entre autres, la construction de logements au sein du quartier des Minotiers et l'implantation d'entreprises et d'habitations dans la zone des Papeteries.

Règles d'urbanisation future

(en conformité avec le Plan local d'urbanisme)

R
Construction interdite.
Ne concerne que la
plate-forme chimique.

r
Construction interdite.
Pas d'impact significatif
sur la ville.

B
Construction possible
sous conditions.

b
Construction possible
sous conditions.

v
Construction possible
sous simples
recommandations.

EN SAVOIR PLUS >
WWW.PPRRHONEALPES.COM



LES PLANÈTES GAZEUSES ...



CLED'12.

Lors de la conférence scientifique participative du 23 mai 2017 à l'Amphithéâtre, l'illustrateur Cled'12 a croqué quelques anecdotes.



La culture au quotidien

La culture permet à tous de se construire et de s'élever. La Ville de Pont de Claix a décidé de se donner les moyens de la rendre accessible au plus grand nombre. Elle a mis en place un réseau de médiation culturelle et artistique, dont l'objectif volontairement ambitieux est de permettre à tous les petits Pontois d'accéder à ce bien universel pour qu'ils puissent le faire partager.

La médiation culturelle est un axe fort de la politique éducative de la Ville. « Elle s'inscrit comme un des piliers de l'éducation populaire défendue à Pont de Claix, et nous y consacrons les moyens nécessaires », explique Corinne Grillet, adjointe en charge de la culture et de l'éducation populaire. Afin d'assurer l'accompagnement des élèves et de leurs enseignants, la municipalité emploie trois médiatrices culturelles, ainsi que deux intervenants musicaux et consacre plus de 175 000 € par an pour promouvoir la diversité des formes d'expression culturelle et l'accès à la culture pour tous.

Traversées artistiques et culturelles

La Ville propose aux élèves pontois, dès la maternelle, de prendre part aux

Traversées artistiques et culturelles (voir page 17). Ces itinéraires de découvertes et de pratiques artistiques s'articulent autour de quatre champs disciplinaires : la lecture publique, le spectacle vivant, la culture scientifique et les arts plastiques. À travers des expositions ou des spectacles, des rencontres d'auteurs ou des conférences scientifiques, les élèves sont amenés à réfléchir ensemble sur de grands sujets sociétaux (le handicap, l'égalité filles-garçons ou encore l'environnement). Les supports changent, le cadre d'apprentissage se modifie, les enfants sortent de l'école et s'approprient la culture comme un prétexte pour réfléchir autrement.

À Pont de Claix, pour l'année scolaire 2016-2017, ce sont 82 % des classes de



Corinne Grillet

Adjointe à la culture et à l'éducation populaire

maternelles et 53 % des classes d'élémentaires qui ont bénéficié de ce type d'apprentissage.

La médiation scientifique

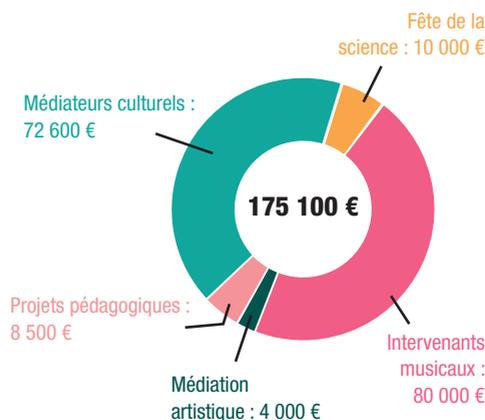
En préfiguration du projet des Grands Moulins, la médiation scientifique est également un axe largement défendu par la Ville. De nombreux rendez-vous ont été proposés aux enfants et aux familles autour de la vulgarisation scientifique : planétarium itinérant dans les écoles et au centre aéré, soirée familiale « À la découverte des étoiles », exposition sur l'astronomie... La compagnie de théâtre Ithéré a également été accueillie en résidence de création à l'Amphithéâtre et a présenté aux enfants un spectacle (conte et science), sur le thème du soleil.

L'éducation populaire

Parallèlement, et en dehors du cadre scolaire, la Ville poursuit son effort dans le domaine de l'éducation populaire. Corinne Grillet commente : « *La culture sous toutes ses formes est un des moyens fondamentaux pour permettre l'émancipation de l'humain, et cela commence dès le plus jeune âge* ». Spectacles et expositions le mercredi après-midi, festival de marionnettes pendant les vacances d'automne, ateliers de pratiques artistiques dans le prolongement des expositions... les exemples sont nombreux et ne cessent de se multiplier. « *Tous les lieux, quels qu'ils soient,*

sont des prétextes d'ouverture à l'autre et au monde ». La grande nouveauté de cette année a été la création d'un parcours « culture et sciences », pendant le temps périscolaire, dans le cadre d'Euréka. Ce parcours a permis à 20 enfants de l'ensemble des écoles de la ville de rencontrer des artistes à l'occasion d'ateliers d'écriture et d'arts plastiques, ou de discuter avec des scientifiques autour de temps organisés spécialement pour les enfants. « *Aujourd'hui, plus que jamais, les communes ont toute la légitimité nécessaire pour développer l'éducation populaire. Il faut s'en donner les moyens, et c'est ce que nous faisons* », conclut l'adjointe.

Dépenses de fonctionnement de la Ville pour l'éducation artistique en 2017.



Et la culture, on en parle ?

Afin d'élaborer son nouveau projet culturel, la Ville a fait appel à un consultant extérieur spécialiste de la question, Gilles Thorand. Depuis mai 2016, une démarche originale basée sur la concertation entre des groupes d'habitants, des associations et des professionnels de la culture a été engagée.

La Ville a inscrit son projet culturel dans une démarche originale basée sur la participation. Quels sont les atouts d'une telle démarche ?

G. Thorand « Tout d'abord c'est la seule collectivité en France qui ait entrepris cela, alors que tous les spécialistes et les publics le réclament. La consultation permet une prise en compte de la diversité locale des acteurs et leurs spécificités, mais aussi de l'évolution des pratiques culturelles, individualisées et collectives. Ceci afin de ne pas « servir » une simple programmation, aussi pertinente soit-elle. »

Pourquoi mettre en œuvre ce type d'expérience à Pont de Claix ?

« Pont de Claix, comme toutes les communes, quelles que soient leurs strates, arrivait en fin de cycle

culturel. Ici, la traditionnelle panoplie communale – théâtre, bibliothèque, école de musique – touchait à ses limites, dans un contexte métropolitain et suburbain particulier. À Pont-de-Claix, la municipalité a une vision aiguë de son projet culturel et de ses territoires : territoire local/communal ; territoire micro-local/quartiers ; territoire transcommunal. C'est la meilleure façon de rendre les habitants pontois acteurs de ce projet. »

La programmation culturelle de cette première partie de saison met l'accent sur le jeune public. La médiation artistique est-elle un outil adapté pour guider les jeunes vers les pratiques culturelles ?

« Le jeune public, c'est le public de demain. En outre la Métropole regorge d'institutions aux offres exclusivement



Gilles Thorand

Président-fondateur de l'Association des directrices et directeurs des affaires culturelles Auvergne Rhône-Alpes

« adultes ». En proposer une de plus dans la limite des moyens et de l'attractivité de la salle ne présente guère de valeur ajoutée. Surtout, le Projet éducatif de territoire de la Ville, traduit par la délégation éducation populaire et culture réunifiée de l'adjointe Corinne Grillet, permet de fédérer de nombreux partenaires au profit des actions. Enfin les professionnels intermédiaires à l'œuvre sont très bons (bibliothécaires, professeurs de l'école de musique, personnels de l'Amphithéâtre), il faut que les Pontois le sachent et en soient convaincus. L'acte de création et l'attention culturelle s'acquièrent dès le plus jeune âge. Les enfants ont un rôle certain dans la diffusion de la pratique au sein des familles, notamment celles éloignées de la culture. »

Chemins de traverse

Chaque année, une dizaine de Traversées artistiques et culturelles sont proposées aux enseignants pontois qui les choisissent en fonction des thèmes abordés, des ateliers proposés et du niveau des élèves. Présentation d'une Traversée type mise en place lors de l'année scolaire 2016-2017.

Deux classes de CE2-CM1 des écoles élémentaires Îles de Mars et Villancourt ont pris part à l'une des Traversées proposées par la Ville. Ce projet transversal s'est appuyé sur la pièce de théâtre *Le Préambule des étourdis*, de la compagnie HIPPOLYTE a mal au cœur. Le thème principal abordé dans la pièce était le handicap. En amont du spectacle, les enfants ont pu échanger sur cette question et ont participé à des ateliers immersifs. Il s'agissait pour eux d'être placés en condition « physique » de handicap afin de mieux appréhender le quotidien des personnes handicapées à travers différents exercices ludiques, tels que le memory tactile. Dans un second temps, une animatrice spécialisée a rencontré chacune des classes afin de discuter des différentes expériences et ouvrir le débat sur le handicap et l'espace public. Après le spectacle, les

enfants ont pu rencontrer l'auteur de l'album *La Petite casserole d'Anatole*, Isabelle Carrier. L'illustratrice a partagé son expérience sur le handicap avec les élèves et a évoqué avec eux son métier d'écrivain. Pour compléter cette rencontre, les enfants ont tous pu s'exprimer lors d'un atelier d'écriture animé par l'auteur Camille Helleboid, partenaire du Labo des histoires. Les élèves ont travaillé sur la rédaction de chansons en lien avec le thème étudié. La phase d'invention terminée, c'est avec l'intervenant musique que le projet s'est poursuivi. Une fois mises en musique et répétées en classe, les créations des enfants ont été présentées devant les familles, à l'Amphithéâtre, dans le cadre du festival Solstice.

Un atelier de privation sensorielle pour appréhender le handicap.



Isabelle Saupin

Directrice de l'école maternelle Pierre Fugain

« Le parcours d'éducation artistique et culturel constitue un pilier important de notre projet d'école ; en plus de donner un égal accès des élèves à l'art et à la culture, il conjugue des connaissances, des pratiques et des rencontres afin de contribuer à l'épanouissement des élèves.

Les élèves de maternelle ont une posture privilégiée pour la découverte des arts : sans a priori, sans peur du jugement... Ils ne sont pas formatés et sont très attentifs aux propositions que les enseignantes leur font.

La Ville de Pont de Claix permet aux écoles des visites régulières dans les lieux culturels tels que les Moulins de Villancourt ou l'Amphithéâtre.

Les Traversées proposées par la médiatrice du service culturel de la Ville autour d'un spectacle sont très riches : elles apportent des expériences personnelles, des rencontres d'artistes et permettent de nombreux échanges verbaux. Les élèves garderont des traces de leur parcours culturel grâce au cahier des arts mis en place à l'école. »

Les piliers des Traversées

L'objet de la médiation culturelle est de réduire toutes formes de distance entre les élèves et l'art et la culture. Les Traversées proposées à Pont de Claix sont donc créées selon les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle.

> **Voir** : fréquenter des lieux culturels, échanger avec un artiste ou un scientifique, cultiver sa sensibilité et sa curiosité...

> **Faire** : entrer dans un processus de création, utiliser des techniques d'expressions artistiques adaptées, concevoir et présenter une production.

> **Interpréter** : s'approprier, exprimer une émotion, utiliser le vocabulaire adapté, mettre en relation différents champs de compétences, mobiliser ses expériences pour comprendre une œuvre.

Un projet d'envergure aux Îles de Mars-Olympiades

Après la création d'une liaison piétonne et d'un parc inaugurés en 2014, la Ville propose cet automne une large concertation pour lancer la deuxième phase du programme de rénovation du quartier. Avec la volonté forte d'ici trois ans d'ouvrir et de transformer le secteur afin d'améliorer le cadre vie des habitants et de renforcer les liens entre tous.

À chaque étape du projet urbain, le maire, Christophe Ferrari rappelle le souhait de la municipalité de transformer la ville de manière équitable : « Pont de Claix est un puzzle où chaque pièce a son importance et doit s'articuler avec les autres. Nous ne voulons pas d'une ville à deux vitesses avec d'un côté des zones nouvelles et de l'autre des quartiers délaissés. Après des années de faible développement lié aux contraintes de la plate-forme chimique, notre commune a aujourd'hui l'opportunité, grâce au nouveau Plan de prévention des risques technologiques (PPRT, voir p. 12), de se développer et d'offrir des améliorations en matière d'habitat, de services, de transport et de développement économique. » Des propos que confirment les nombreux aménagements qui s'ouvrent aujourd'hui à la discussion au sein du quartier Îles de Mars-Olympiades, seul secteur de la ville à être reconnu par l'État quartier prioritaire au regard du niveau de vie général des habitants. Maxime Ninfosi, adjoint chargé du suivi de la politique de la ville, précise : « Nous devons fournir un effort de solidarité envers les zones confrontées à de plus grandes difficultés. C'est le sens des aides mises en place au niveau national ».

« Un cadre de vie de qualité pour les habitants demeure une priorité sur l'ensemble de la ville. »

Christophe Ferrari
Maire de Pont de Claix, président de Grenoble-Alpes métropole

Une rénovation envisagée autour de quatre axes majeurs



La requalification des espaces publics et des voiries

En premier lieu, il s'agit de repenser l'ensemble des cheminements piétons et routiers pour désenclaver et restructurer le quartier. Les espaces extérieurs (espaces verts, jeux pour enfants, stationnements...) seront également étudiés et remaniés pour gagner en qualité.



La réhabilitation des immeubles et du bâti

Dès 2009, la Ville a repris la gestion des espaces extérieurs aux bailleurs (SDH et Opac 38). En contrepartie, ces derniers multiplient leurs interventions sur l'habitat. De nouvelles opérations seront lancées afin d'améliorer la qualité des logements et du bâti.



L'aménagement de l'ex-collège des Îles de Mars

La Ville est propriétaire des bâtiments et du terrain depuis le début de l'année. La réflexion s'ouvre pour installer sur ces espaces des logements, des entreprises ou des services administratifs et municipaux capables de dynamiser le quartier. L'idée d'un lieu voué à l'agriculture urbaine est aussi envisagée.



Le regroupement des services petite enfance

Grâce à la future fusion des écoles maternelles Olympiades et Villancourt en septembre 2018, le bâtiment libéré de l'actuelle école maternelle Olympiades pourrait accueillir un grand pôle d'accueil destiné aux tout-petits. L'idée est de renforcer l'efficacité d'un service public de proximité essentiel.



En 2014, le quartier a beaucoup évolué avec la création d'un grand parc et les aménagements des bailleurs au niveau des entrées d'immeubles et des logements. Une première phase qui a coûté 1,2 million d'euros.



Les habitants invités à une large phase de concertation

Des moments de dialogue, des rendez-vous et des temps forts sont programmés cet automne pour imaginer ensemble les aménagements futurs du quartier.



Avec l'appui d'un cabinet spécialisé (le Groupement Maurel), la Ville met en place dès le mois de septembre un programme d'informations et d'échanges conçu pour associer le maximum d'habitants, car leur connaissance

du terrain est primordiale pour imaginer et construire le quartier de demain. Élément phare de la concertation, une grande maquette va être installée dans l'ancien atelier Segpa de l'ex-collège des Îles de Mars. Chacun pourra s'y déplacer pour mieux repérer les endroits à réaménager et visualiser en direct les conséquences de telle ou telle option. Véritable outil ludique de partage et de compréhension, la maquette sera entourée de différents plans, photos et autres esquisses.

RENSEIGNEMENTS >
MAISON DE L'HABITANT : 04 76 29 86 29

3,6
MILLIONS D'EUROS

POUR LES ESPACES PUBLICS

Dans le cadre de son projet urbain, la Ville a élaboré un Plan pluriannuel d'investissement qui lui permet d'anticiper et de préparer au mieux la transformation de Pont de Claix. Pour cette nouvelle phase de travaux prévue au sein du quartier Îles de Mars-Olympiades, elle bénéficie d'importants financements de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (dispositif Projets urbains régionaux) et de Grenoble-Alpes métropole qui gère des fonds spécifiques pour la rénovation urbaine.



Maxime Ninfosi

Adjoint en charge de la gestion urbaine et sociale de proximité et de la démocratie locale

« Le projet urbain qui comprend la vaste rénovation du quartier Îles de Mars-Olympiades entre aujourd'hui dans une phase très active. Nous avons l'ambition de n'oublier aucun secteur de la commune et de mener, toujours dans une démarche de concertation avec les Pontois, des opérations variées en terme de volume financier et de travaux. Avec Sam Toscano, 1^{er} adjoint en charge du projet urbain, nous souhaitons citer ici les plus significatives d'entre-elles en cours de réalisation : l'aménagement du quartier des Minotiers au nord de la commune avec l'arrivée du Tram A, la rénovation du centre-ville, les nouvelles constructions aux 120 Toises, la reconstruction de l'école maternelle Villancourt, l'aménagement de la zone des Papeteries... D'autres seront bientôt en chantier : le réaménagement des espaces publics autour de la place Nelson Mandela au cœur du quartier Grand Galet, la rénovation du groupe scolaire Jean Moulin et enfin la poursuite de la transformation des Îles de Mars-Olympiades.

Grâce au dispositif de proximité*, nous sommes aussi attentifs aux remarques des Pontois qui peuvent saisir la Ville pour des améliorations sur l'ensemble des espaces publics. »

*Dispositif de proximité : 04 76 29 86 29

Repères >

Réunion publique de lancement >
mercredi 13 septembre à 18h à la Maison de l'habitant

Concertation, dont phase réglementaire >
en septembre et octobre 2017

Finalisation de la convention de rénovation urbaine avec les partenaires >
novembre et décembre 2017

Présentation du projet définitif >
décembre 2017 ou janvier 2018

Début des travaux >
printemps/été 2018

VILLE VIE ASSO'

TÉMOIGNAGE

Esprit d'équipe

Alexandre Mangione, 18 ans, faisait partie de l'équipe des moins de 21 ans de l'US 2 ponts rugby. Blessé lors d'un match, il a dû renoncer à la pratique du rugby et revoir ses projets professionnels.



« Lors d'un match le 20 novembre 2016, j'ai pris un mauvais coup et j'ai perdu connaissance. Quand je suis revenu à moi, je voyais trouble, je ne sentais plus mes bras ni mes jambes », se rappelle Alexandre (à droite sur la photo). Hospitalisé en urgence, il apprend le diagnostic quelques jours plus tard : compression du cerveau, traumatisme crânien et micro accident vasculaire cérébral. Pour lui, le rugby c'est fini.

Le jeune homme est en dernière année d'apprentissage en peinture. Il a débuté sa formation à 14 ans. Suite à son accident, la médecine le déclare également inapte à poursuivre dans cette voie. Il a 18 ans, et

son avenir professionnel vient de prendre un sacré coup. Aujourd'hui, Alexandre se rend trois fois par semaine dans un centre spécialisé de kinésithérapie afin de récupérer motricité et force dans son bras droit. Les efforts seront longs et la possibilité de récupérer à 100 % n'est pas garantie.

Pierre Eymeri, le président de l'US 2 Ponts, l'aide dans ses démarches, notamment pour faire reconnaître sa qualité de travailleur handicapé. « Alexandre est au club depuis qu'il a 5 ans, le rugby représente une grande partie de sa vie. Nous l'accompagnerons dans sa reconversion professionnelle en mettant en place avec lui un projet de Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS). Dès septembre, il va s'attaquer aux brevets fédéraux d'éducateurs école de rugby et prendre en charge l'entraînement des moins de 10 ans ». Une perspective professionnelle dans le milieu sportif s'ouvre désormais pour le jeune homme.



Gymnases aux petits soins

Au cœur de l'été, le maire, Christophe Ferrari et le 1^{er} adjoint, Sam Toscano, ont fait le tour des chantiers de la ville, dont ceux consacrés à la rénovation des gymnases. Aux Deux ponts, les murs et les sols ont été repris pour un montant de 50 000 euros. À Victor Hugo, 200 000 euros sont consacrés à l'installation d'une nouvelle chaufferie qui améliore la qualité de l'air.

La belle vitalité des associations pontoises

La ville collabore avec **255** associations locales, **101** sont pontoises dont **35** clubs sportifs. Elle soutient financièrement **51** associations : **20** sportives, **14** culturelles, **6** sociales, **6** de loisirs, **5** patriotiques. Ces associations subventionnées représentent **7 920** adhérents ou bénéficiaires directs dont **2 918** licenciés sportifs. Certaines associations, qui n'ont pas ou ne demandent pas d'aides financières, bénéficient de mises à disposition régulières de salles soit environ **650** personnes qui profitent des installations communales. Au total, le mouvement associatif pontois représente environ **8 570** usagers (sans compter les parents accompagnateurs).

Rendez-vous au Forum des associations, le samedi 9 septembre de 10h à 17h au complexe sportif des Deux ponts (avenue du Maquis de l'Oisans). Contact > 04 76 29 80 44



Fête du sport

La fête du sport s'est déroulée du 26 juin au 5 juillet, pendant les matinées pour éviter les grosses chaleurs. Les enfants ont pu travailler sur le thème du handicap à partir de parcours spécialement conçus pour l'occasion. En moyenne, 110 enfants du CP au CM2 ont participé à chaque demi-journée, en extérieur ou à Flottibulle.

Hommage à Malik Cherchari

Le gymnase des Deux ponts sera rebaptisé « Malik Cherchari » lors d'une cérémonie officielle le 9 septembre à 11h30. La Ville souhaite ainsi rendre hommage à ce boxeur décédé en 2013, figure du sport pontois et échirollois, qui a notamment remporté le titre de champion de France amateurs des poids welters en 1996.



Opération séduction

L'US Deux ponts a organisé plusieurs sessions de découverte du rugby sur les city stades des Îles de Mars-Olympiades et de Grand Galet. Les jeunes ont répondu présents et ont pu se « frotter » aux règles et aux gestes d'un sport qui porte haut les couleurs de solidarité et de fair-play.



www.ville-pontdeclaix.fr
Retrouvez les coordonnées des associations et des clubs sportifs de Pont de Claix.

septembre | octobre

DU 4 AU 29 SEPTEMBRE

QUAND L'ART SE CONJUGUE AVEC LE SPORT

Exposition réalisée par l'association Voyages et Culture en partenariat avec l'OMS et la Ville.

Vernissage le 6 septembre à 18h30
.Maison des associations

Entrée libre

Renseignements : 04 76 29 80 59

SAM. 9 SEPTEMBRE, 10H-17H

FORUM DES ASSOCIATIONS

.Complexe sportif des 2 Ponts
Renseignements : 04 76 29 80 44



#4
biennale internationale d'art non objectif
Du 8 septembre au 28 octobre, 14h-18h

Biennale internationale d'art non objectif

Pour cette 4^e édition de la Biennale d'art non objectif, la Ville de Pont de Claix célèbre l'Europe. Tous les artistes invités sont européens et présenteront leurs œuvres originales.

Vernissage vendredi 8 septembre à 18h30

.Moulins de Villancourt

Entrée libre

Renseignements : 04 76 29 80 59

VEN. 15 SEPTEMBRE, 20H

PROJECTION JOURNÉES DU MATRIMOINE

Projection du film documentaire *Et la femme créa Hollywood*, suivie d'un débat animé par HF Isère.

.Maison de l'habitant

Entrée libre

Renseignements : 04 76 29 86 29



SAM. 16 SEPTEMBRE, 21H

CINÉMA EN PLEIN AIR

Projection du film d'animation *Comme des bêtes*. Animations dès 18h. Tout public, gratuit.

.Parc Jean de La Fontaine

Renseignements : 04 76 29 86 60

SAM. 16 ET DIM. 17 SEPTEMBRE, 14H-18H

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Visites commentées

.Église Saint-Étienne

Renseignements : 04 76 29 80 59

DIM. 17 SEPTEMBRE, 8H-17H

VIDE-GRENIERS

.Maison des associations

Inscriptions : OMS 04 76 98 62 77 ou 06 16 77 62 55

DU 19 SEPTEMBRE AU 12 NOVEMBRE

EXPOSITION VÉNUS

Vernissage le 19 septembre à 18h30 au centre social Jean Moulin.

Plus d'infos p. 10.

.Centre social Jean Moulin :

du 18 septembre au 6 octobre

.Centre de planification et d'éducation familiale : du 9 au 27 octobre

.Service local de solidarité :

du 30 octobre au 12 novembre

Entrée libre

Renseignements : 04 76 29 86 29

VEN. 22 SEPTEMBRE, 19H

LANCEMENT SAISON CULTURELLE

Présentation de la programmation animée par le scientifique loufoque Barthélémy Champenois.

.Amphithéâtre

Entrée libre

Renseignements : www.ville-pontdeclair.fr

SAM. 23 SEPTEMBRE

40 ans de l'association ABIMPC

.Foyer municipal

Renseignements : 06 89 84 87 26 ou 04 76 96 36 69

SAM. 30 SEPTEMBRE, 9H-23H

ÉCO-ÉVÉNEMENT « PAIX ET RÉCONCILIATION »

Ateliers et concert

.Maison des associations et

Foyer municipal

Renseignements : 04 76 29 80 33

DU 6 OCTOBRE AU 10 NOVEMBRE

EXPOSITION SEREGWEN

Photographies de l'artiste Seregwen

Vernissage le 6 octobre à 18h30

.Maison des associations

Entrée libre

Renseignements : 04 76 29 80 59

MAR. 10 OCTOBRE, 13H30-17H30

FORUM POUR L'EMPLOI

2^e édition du forum organisé par la Métropole dans plusieurs communes. À Pont de Claix, sur le thème du BTP et de l'éco-construction.

.Foyer municipal

Entrée libre

Renseignements : www.lametro.fr

MAR. 10 OCTOBRE, 18H

CIRCONFÉRENCE DES PARTICULES

Spectacle sciences et humour, dans le cadre de la Fête de la science

.Moulins de Villancourt

Entrée libre

Renseignements : www.ville-pontdeclair.fr

JEU. 12 OCTOBRE, 19H

GERSHWIN

Concert et dégustation de vin, dans le cadre du festival Le Millésime

.Amphithéâtre

Tarifs de 5 à 12 €

Réservations : lemillesime.fr

JEU. 12 OCTOBRE, 20H

CONSEIL MUNICIPAL

Séance tout public

.Hôtel de Ville

Renseignements : 04 76 29 86 31

VEN. 13 OCTOBRE

TROPHÉES DES SPORTS

.Foyer municipal

Renseignements : OMS 04 76 98 62 77

SAM. 14 OCTOBRE

RUGBY ÉDUCATIF

Challenge du souvenir Jeannine Dutto - Marc Veyret

.Stade des 2 Ponts

Renseignements : US 2 Ponts 04 76 98 72 85

DU 23 AU 27 OCTOBRE

LES P'TITS GÉANTS

Festival de marionnettes : *Ficelle* le 23 octobre à 15h30, *L'Ours et le roitelet* le 24 octobre à 15h30, *Pépé* les 26 et 27 octobre à 10h, 14h30 et 16h

.Amphithéâtre

Tarifs : pass festival et de 6 à 15 €

Renseignements : www.ville-pontdeclair.fr

MAR. 31 OCTOBRE, 17H-21H

HALLOWEEN

Organisé par l'Amicale des Papeteries

.Local de l'Amicale

(19 allée de Vassieu)

Renseignements : 06 03 31 63 48

Retrouvez les

pharmacies de garde

sur www.ville-pontdeclair.fr

GROUPE SOCIALISTES ET APPARENTÉS

Il est assez rare que notre groupe s'exprime sur les sujets nationaux dans cette tribune, mais là il nous est impossible de ne pas commenter les annonces faites par notre président de la République et notamment celle qui annonce la baisse de 13 milliards de dotation aux collectivités pour les 5 ans à venir, soit Monsieur Macron nous prend pour des magiciens, capables de faire toujours autant avec moins, soit il nous prend pour autre chose, que la décence ne nous permet pas d'écrire ici. Oui nous sommes en colère, les collectivités locales au contraire du gouvernement se doivent chaque année de rendre un budget en équilibre, chose qu'il est de plus en plus difficile à tenir, compte tenu des baisses successives de dotations depuis plusieurs années. Pour Pont de Claix c'est même l'inverse, la Ville ne perçoit plus de dotation mais c'est elle qui finance l'État à hauteur de 300 000 €. Si l'État s'entête dans cette direction, cet argent il va bien falloir le trouver. Cela veut dire en résumé soit moins de service public, soit une augmentation de l'impôt, et dans certaines villes les DEUX. Si économies il doit y avoir, nous pensons que le volume doit être revu et surtout le calendrier qui doit être plus étalé pour être moins brutal.

Président : Sam Toscano

GROUPE ALLIANCE RÉPUBLICAINE DE GAUCHE ET ÉCOLOGISTE

Mise en partage de la culture

C'est la rentrée ! La rentrée culturelle également ! Un projet qui place la culture au cœur de la cité, qui permet aux habitants de découvrir, voir, aimer, critiquer, rencontrer, participer ! La culture crée du collectif en permettant le développement de l'individu, l'ouverture à diverses formes artistiques et cultures. L'enjeu pour notre commune est d'impulser une démarche qui permette à chacun de se questionner d'évoluer, d'échanger et de promouvoir les capacités d'interaction et d'interrelation. L'objectif est de garantir l'accès à tous aux services publics culturels en participant à lever les obstacles financiers ou symboliques à la fréquentation des lieux, manifestations ou pratiques culturelles. Avec l'éducation nationale, avec les activités périscolaires, avec les associations, avec des compagnies, avec les équipements culturels, avec les centres sociaux, le projet culturel se développe partout et pour tous. Osez ! Franchissez les portes ! Vous y découvrirez des personnes aptes à partager l'art ou la création.

Daniel de Murcia / Éléonore Perrier

GROUPE COMMUNISTES INDÉPENDANTS ET DIVERS GAUCHE

On marche... sur la tête !

L'art de dire une chose et de faire l'inverse. Emmanuel Macron a annoncé qu'il n'y aura pas de baisse de la dotation générale de fonctionnement (DGF) pour les collectivités locales en 2018, tout en les « appelant » à réduire leurs dépenses de 13 milliards €. Drôle de démarche ! Le président entend « associer » les collectivités aux décisions. « Ce qui va changer, c'est la méthode : on ne baissera pas de façon unilatérale les dotations. Mais je vous demanderai un effort, une baisse des dépenses de fonctionnement ». Le chef de l'État a « invité » les collectivités à un effort, non pas de 10 milliards comme prévu dans son programme, mais de 13 milliards sur 5 ans. Mais attention, cette invitation a des limites. « Pour celles et ceux qui ne jouent pas le jeu, il y aura un mécanisme de correction l'année suivante ». Ceux qui ne feront pas les efforts attendus se les verront imposer !

Les collectivités ont réduit leurs dépenses de 11,5 milliards € sous François Hollande. Cette poursuite de l'austérité aura des impacts forcément négatifs. Les collectivités n'ont que peu de marge de manœuvre, si ce n'est remettre en cause les services auprès des populations, ce que nous ne souhaitons pas au regard des besoins de politiques publiques pour nos concitoyens !

Présidente : Dolorès Rodriguez

GROUPE SOCIÉTÉ CIVILE

Parmi nos propositions figurait celle-ci : « accès à la culture pour tous, quel que soit l'âge ». La priorité de la nouvelle équipe a été de permettre aux Pontois de se réapproprier l'offre culturelle en leur proposant de s'impliquer sur les programmes de l'Amphithéâtre. Aujourd'hui nous retrouvons dans cette salle des pontois. Les sites de culture sont divers, la bibliothèque, les espaces d'expositions, l'école Jean Wiener qui joue un rôle important dans les activités périscolaires.

Maternelles et primaires ont un accès privilégié à ces espaces. La commune, en accompagnant les projets des enseignants, joue un rôle de centre ressources et met en relation les acteurs de la culture qu'elle soit scientifique ou artistique.

La culture s'approprie dès le plus jeune âge nourrissant la curiosité de l'enfant, puis de l'adolescent et enfin de l'adulte. L'ouverture d'esprit, la connaissance, les expériences forgent l'individu tout au long de sa vie. Pont de Claix va accueillir un projet de dimension régionale, voire nationale : les Grands Moulins et son planétarium. Souhaitons ensemble que ce lieu soit le fleuron de la culture que nous désirons transmettre à nos enfants.

stecivile.pontdeclaix@gmail.com

Présidente : Chantal Bernard

GROUPE FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTES ET CITOYENS

Un recul démocratique sans précédent !

Avec l'annonce du président de la République d'une nouvelle « purge » de 13 milliards d'euros pour le budget des collectivités territoriales, c'est le principe même de l'unité républicaine sur l'ensemble du territoire qui menace de voler en éclats.

Comme les réformes territoriales du quinquennat Hollande, ces décisions se prennent sans que jamais on ne demande leur avis aux populations qui voient les services publics de proximité (crèches, piscines, bibliothèques, accueil périscolaire, places en maison de retraite, etc.) se dégrader ou être supprimés.

La disparition programmée des échelons de proximité que constituent communes et départements est un plan de destruction massive de notre démocratie locale qui vise à empêcher les citoyens d'intervenir dans les choix qui les concernent le plus.

Il est temps de se mobiliser, élus, citoyens, agents, pour défendre une autre réforme, démocratique, pour une République unie, solidaire et efficace. Les élus communistes de Pont de Claix mèneront ce combat !

Présidente : Simone Torres

GROUPE PONT DE CLAIX LE CHANGEMENT

«La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert» disait Malraux. La réalité est néanmoins toute autre tant les inégalités sociales influent sur l'accès à la culture. La culture ne doit pas être le privilège des élites. Toute la difficulté aujourd'hui est de démocratiser la culture et de la rendre accessible au plus grand nombre. Pour ce faire, Pont de Claix dispose d'équipements de qualité (bibliothèque, amphithéâtre) qui restent pourtant sous-exploités. Un travail de fond doit alors être mené afin d'attirer un public plus large, notamment en cherchant à diversifier l'offre culturelle sur la ville.

Les écoles sont évidemment un formidable point d'entrée pour la culture afin d'éveiller les enfants à l'art sous toutes ses formes. L'école doit ainsi être un vecteur de transmission de connaissance au sens large, permettant à chaque élève de découvrir d'autres univers en s'affranchissant de toute barrière sociologique. Nul ne se sait si cette mission sera réussie mais rien ne doit nous empêcher d'essayer.

Présidente : Martine Glé

MAIRIE

Place du 8 mai 1945 - 04 76 29 80 00
www.ville-pontdeclaix.fr



- . BIBLIOTHÈQUE 04 76 29 80 95
 - . CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) 04 76 29 80 20
 - . CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF) 04 76 29 86 50
 - . CENTRE SOCIAL IRÈNE JOLIOT-CURIE 04 76 29 86 40
 - . CENTRE SOCIAL JEAN MOULIN 04 76 29 86 60
 - . DÉCHETTERIE DE PONT DE CLAIX 04 76 40 39 43
 - . TRI & DÉCHETS (MÉTROPOLE) 0800 50 00 27 (n° vert)
 - . ESPACE FAMILLE - 04 76 29 80 65
 - . ÉTAT CIVIL, PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES
- Place de la scierie -
- 04 76 29 80 02
 - . L'ESCALE - 04 76 29 86 90
 - . FLOTTIBULLE - 04 76 29 86 00
 - . MAISON DES ASSOCIATIONS 04 76 29 80 44
 - . MAISON POUR L'EMPLOI 04 76 29 86 20
 - . MAISON DE L'HABITANT 04 76 29 86 29
 - . PERSONNES ÂGÉES ET RETRAITÉS, SOUTIEN À DOMICILE 04 76 29 80 22
 - . PETITE ENFANCE / LA CAPUCINE 04 76 29 80 24
 - . PETITE ENFANCE / RAM 04 76 29 80 16
 - . POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ) 04 76 29 80 54
 - . PIMMS 04 38 92 10 33
 - . POLICE MUNICIPALE - 04 76 29 86 10
 - . RÉSIDENCE PERSONNES ÂGÉES IRÈNE JOLIOT-CURIE - EHPAD 04 76 29 86 70

> Permanences associatives

- AIDE INFORMATION AUX VICTIMES (AIV) 1^{ers} et 3^{es} mercredis de 9h15 à 11h, au CS Irène Joliot-Curie. RDV au 04 76 29 80 62.
- ARCHITECTE-CONSEIL Un mercredi par mois, à partir de 9h, au service Urbanisme. RDV au 04 76 29 80 55.

ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPÉS (APA.JH)

Jeudi de 9h à 12h, au CS Jean Moulin. RDV au 06 08 75 50 40.

AVOCAT-CONSEIL

2 samedis par mois, de 9h à 12h, à la bibliothèque. RDV au 04 76 29 80 62.

ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA DÉFENSE DES CONSOMMATEURS SALARIÉS (INDECOSA)

2^e mercredi du mois, de 14h à 17h, à l'ancienne école Taillefer. RDV au 04 76 45 60 04.

CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (CARSAT)

Information sur l'accès et le droit aux soins des personnes en situation de précarité. Mardi de 9h à 11h30, au CCAS. RDV au 04 76 12 19 02.

CONSEILS CONCILIATEUR-MÉDIATEUR

1^{ers} et derniers vendredis du mois, de 9h30 à 12h, en mairie. RDV au 04 76 29 80 62.

MAISON DE L'HABITANT

Baillleurs : OPAC 38, SDH, ACTIS
Conseils : (CNL) 04 76 29 86 29.

> Urgences & numéros utiles

- . SAMU 15 ou 112
- . POMPIERS 18 ou 112
- . POLICE-SECOURS 17
- . URGENCES PERSONNES SOURDES 114
- . SANS ABRI 115
- . ENFANCE MALTRAITÉE 119
- . ENFANTS DISPARUS 116 000
- . POLICE MUNICIPALE 04 76 29 86 10
- . SAUVETEURS SECOURISTES PONTOIS 04 76 98 65 62
- . CENTRE ANTIPOISON DE LYON 04 72 11 69 11
- . URGENCE SÉCURITÉ GAZ 0 800 47 33 33
- . URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ 0810 333 338

. RISQUES MAJEURS

Pour être averti en cas d'urgence, inscrivez-vous sur WWW.VILLE-PONTDECLAIX.FR



. DISPOSITIF DE PROXIMITÉ

Pour signaler des dysfonctionnements sur l'espace public. 04 76 29 86 29

A vibrant illustration for a puppet festival. At the top, two pairs of hands in dark blue sleeves hold black cross-shaped control rods. Yellow strings connect these rods to a large, stylized title. The title 'les p'tits Géants' is written in a playful, rounded font. 'les p'tits' is in a smaller, teal font with a yellow outline, while 'Géants' is significantly larger, in a teal font with a yellow outline and a fine grid pattern. A small, dark blue puppet character is perched on the top curve of the 'G'. Another small, dark blue puppet character is on the right side of the 's'. At the bottom, a hand in a dark blue sleeve holds a thin black rod that supports the 'G'. The background is light blue with scattered colorful semi-circles in red, yellow, and teal. A small, dark blue puppet character is also visible on the right edge of the yellow text box.

les p'tits Géants

FESTIVAL DE
MARIONNETTES

DU 23 AU 27

OCTOBRE

PONT DE CLAIX
[AMPHITHÉÂTRE]

VILLE-PONTDECLAIX.FR

VILLE DE
Pont
DE
Claix